

AVIS DU MAIRE

concernant une demande de Permis de construire déposée le 29/06/2018

DDT65 - IT Lannemezan
Centre ADS

PAR :

LANGA SOLUTION
AVENUE DU PHARE DE LA BALUE
35520 LA MEZIERE

19 JUL. 2018

COURRIER ARRIVEE

POUR UN PROJET SITUE : BAISE DARRE
G 311, G 313

En cas de décision relevant de l'Etat, cet avis est transmis à la direction départementale de l'Équipement dans le mois de la réception de la demande à la mairie, faute de quoi il est réputé favorable. Dans les autres cas, il peut être transmis au service instructeur choisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. SITUATION DU PROJET	Secteur couvert par un document d'urbanisme
	Distance approximative de la construction la plus proche :
12.	Existe-t-il des bâtiments sur le terrain ? NON
	Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ? NON
13. OBSERVATIONS DU MAIRE	Incidence du projet sur les milieux avoisinants (urbains ou naturels) et en particulier conformité avec le PLU :
	Existence d'un élevage ou d'une installation à caractère nuisant à proximité du projet ?

2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE	Sans objet	Avant le :	
	Largeur de la voie :		
	Nature du revêtement :		
	Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet :		
	Y a-t-il un plan d'alignement ?		
	Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ?		
22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU	Sans objet	Avant le :	
	Diamètre des canalisations :		
	Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet :		
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?		
	23.a. RESEAU DE GAZ	Sans objet	Avant le :
		La desserte en gaz est :	
Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?			
23.b. RESEAU D'ELECTRICITE		Avant le :	
	La desserte en électricité est :		
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?		
23.c. RESEAU DU TELEPHONE		Avant le :	
	La desserte du téléphone est :		
	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?		
24. RESEAU D'ASSAINISSEMENT		Avant le :	
	Sans objet		
	Type de réseau :		
	Adaptation du réseau des eaux pluviales par rapport au projet :		
	Adaptation du réseau des eaux usées par rapport au projet :		
25. RESEAU SECURITE INCENDIE	Y a-t-il des problèmes particuliers (raccordement, extension) ? Lesquels ?		
	Existe-t-il une station d'épuration ?		
	Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ?		
26. EQUIPEMENTS COLLECTIFS	Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?		
	1. La commune pourra-t-elle assurer la scolarité des enfants ? Sans objet		
	La commune pourra-t-elle assurer le ramassage scolaire ? Sans objet		
2. La commune assurera-t-elle la collecte des ordures ménagères ? Sans objet			
3. Y a-t-il des problèmes relatifs à d'autres équipements collectifs ? Lesquels ? Sans objet			

3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE

31. MONTANT DE LA PARTICIPATION PROPOSE	
32. MODES DE PAIEMENT POSSIBLES	
33. DELAI DE RECOUVREMENT PROPOSE	

4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

41. AIRES DE STATIONNEMENT	Les aires de stationnement sont-ils en nombre suffisant ? Sans objet
42. PLANTATIONS ET AIRES DE JEUX	Y a-t-il lieu de prescrire le maintien des arbres existants ? Sans objet Y a-t-il lieu de prescrire la réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ? Sans objet
43. ASPECT EXTERIEUR	L'aspect extérieur du projet est-il conforme ? Oui Observation

5. AVIS DU MAIRE

Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu)	Date 13/07/2018
FAVORABLE	Le maire
Défavorable (indiquer les motifs compte tenu des observations tirées des rubriques 13 à 43)	